



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

NE

La Gargote du bowling Saràl, à La Chaux-de-Fonds, rue Louis-Joseph-Chevrolet 50, 2300 La Chaux-de-Fonds, CH-645-4105170-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.04.2010. But: exploitation d'un café-restaurant (pour but complet, cf. statuts). Capital: CHF 20'000. Reprise de biens: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce 'La Gargote du bowling Flavien Joye' (CH-645-4101250-3), à La Chaux-de-Fonds, selon contrat du 20.04.2010 et bilan au 31.12.2009, présentant un actif de CHF 189'935.24, un passif envers les tiers de CHF 191'750.21, soit un passif net de CHF 1'814.97. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé: Joye Flavien, de Montagny (FR), à Coffrane, avec 20 parts sociales de CHF 1'000, lequel est en outre nommé gérant avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: courrier écrit, télécopie ou courrier électronique à l'adresse figurant dans le registre des parts sociales. Convocation des associés: par écrit ou par avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Selon déclaration du 20.04.2010, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1599 du 23.04.2010 / CH-645.4.105.170-7 / 05610330

